



Janvier 2024

# Infos municipales

Mairie – 1 Place de la Mairie  
85480 SAINT HILAIRE LE VOUHIS  
Tél. : 02.51.46.84.93 – Fax 02.51.46.99.17  
mail : mairie@sthilaire-levouhis.fr

## 📌 Compte rendu du Conseil Municipal du 22 Janvier 2024

**Présents** : CORNIERE J.L. CHAIGNEAU D. MOREAU L. COULON D. GRELAUD S. LOUINEAU A. MAQUIGNON C. METAY C. SACHOT V. TEXIER R. PICARD V. CHACUN B.

**Excusés** : C. PRAUD S. GRELAUD (pouvoir à R. TEXIER)

**Absents** : POIRON A. BOURASSEAU I.

**Secrétaire de séance** : Denis CHAIGNEAU

### 📌 Approbation du procès-verbal des réunions du 4 et 11 décembre 2023

Les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 4 et 11 décembre sont approuvés à l'unanimité.

### 📌 Décisions du Maire

#### Décisions prises par le Maire suite à la délégation donnée par le Conseil Municipal

Décisions	Entreprises	Montant
Convention prestation de service pour la mise en fourrière automobile	Dépannage Véhicules Herbretais (DVH) – Mouchamps	250,00 € TTC par véhicule
Onduleur baie de brassage école	PAVEO – Chantonnay	223,00 € TTC
Changement forfaits mobiles communaux	ORANGE – Issy-les-Moulineaux	45,36 € TTC
Effacement réseaux La Chaudellerie	SyDEV – La Roche sur Yon	9 467,00 € TTC
Analyses cantine municipale – Année 2024	LEAV – La Roche sur Yon	493,55 € TTC
Remplacement téléphones portables	Orange business – Issy les Moulineaux	71,76 € TTC
Achat plaques « Une naissance, un arbre »	PF Chantonnaisiennes – Chantonnay	896,00 € TTC
Budget Commune 2023 – Décision modificative n° 4	Virement de crédits (délibération du 3 novembre 2022)	1 000,00 €
Mise aux normes installations électriques des bâtiments communaux	PRAUD Elec – St Hilaire le Vouhis	1 162,50 € TTC
Panneau subvention de la Région des Pays de la Loire pour le restaurant scolaire	Imprimerie SOULARD – Les Essarts	83,28 € TTC
Réparation tondeuse autoportée	Quincaillerie du Bocage – Les Essarts	383.69 € TTC

#### Droit de préemption - Décisions prises par le Maire

Désignation et adresse du bien vendu	Décision du Maire
Maison d'habitation – 26, rue H.A. Archereau	Pas de préemption
Maison d'habitation – 2, rue de l'Europe	Pas de préemption

### 📌 Restaurant scolaire – crédit relais TVA

Un emprunt relais TVA est contracté auprès du Crédit Mutuel de la Roche sur Yon pour le

financement de la construction du restaurant scolaire. Ce prêt d'un montant de 210 000 € et d'une durée de 2 ans sera remboursé lors du reversement de TVA correspondante. Le taux d'intérêt est de 4,54 %.

#### **✚ Assainissement collectif – maîtrise d'œuvre pour travaux d'assainissement**

Suite à l'étude diagnostique du service de l'assainissement collectif réalisée en 2023, le bureau d'études a établi un calendrier de travaux à prévoir. Dans un premier temps, il est nécessaire de prévoir des travaux afin de lutter contre les apports d'eaux parasites d'infiltration (rue de l'Europe, rue de la Binerie, rue Archereau, des Farfadets, des Acacias et en amont de la station d'épuration). Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 138 250 € HT qui peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. La société CEMEAU de Beaufou est retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux pour un montant de 9 691,50 € HT.

#### **✚ ACTIF Emploi – renouvellement de la convention de partenariat 2024**

La convention de partenariat avec l'association ACTIF de Chantonay est renouvelée pour l'année 2024. La Commune fait appel au personnel d'ACTIF pour le remplacement d'agents indisponibles à la cantine ou pour le nettoyage des locaux.

#### **✚ Vendée Numérique – convention d'adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique**

Vendée Numérique en association avec plusieurs organismes départementaux (SyDEV, GéoVendée, Vendée Eau, Trivalis et le Département) s'emploie à préparer le déploiement d'un réseau très bas débit d'objets connectés pour les besoins de l'ensemble des collectivités et acteurs publics vendéens.

Il s'agit d'installer des antennes sur des bâtiments communaux pour récupérer des données (ex. gestion à distance de l'éclairage public, régulation de chauffage...). Ces capteurs fonctionnent sur batterie. Sur la proposition de Vendée Numérique, la commune accepte la convention d'adhésion à la centrale d'achat qui propose aux collectivités un « Service Capteurs » comprenant les études d'implantation de capteurs compatibles LoRa, la fourniture et la pose de ces capteurs. Cette adhésion est sans engagement d'achat, ni engagement financier.

#### **✚ Participation classe ULIS – année 2023/2024**

Une participation financière de 437,21 € sera versée à l'Ecole Béthanie de Chantonay qui accueille un élève de St Hilaire le Vouhis en classe ULIS pendant l'année scolaire en cours. Cette somme sera versée à la fin de l'année scolaire.

#### **✚ Personnel communal : prime pouvoir d'achat**

Après avis favorable du Comité Social et Technique, une prime pouvoir d'achat est instaurée au profit des agents communaux au taux plafond fixé par l'Etat. Cette prime exceptionnelle et forfaitaire a été créée en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics. Le montant est proratisé en fonction du temps de travail.

#### **✚ Questions diverses**

##### **\* Loi APER (Accélération de la production des énergies renouvelables)**

Une réunion s'est tenue en Mairie pour faire le point sur les projets répondant aux préconisations de la loi APER (réseaux de chaleur avec les chaudières bois Mairie/Ecole et Restaurant scolaire/classes maternelles, panneaux photovoltaïques restaurant scolaire et au sol). La population sera consultée par le biais d'un dossier de consultation intercommunal mis à disposition en Mairie et en ligne et une réunion publique à l'échelle intercommunale. Une délibération devra être prise pour arrêter les modalités de concertation.

## \* Visite du Sénat

Une visite du Sénat est prévue le 6 mars prochain pour les conseillers municipaux et les agents qui le souhaitent. Plusieurs idées ont été évoquées pour prévoir une autre visite le matin.



## Infos diverses

### ↳ Recensement – journée défense et citoyenneté

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent **OBLIGATOIREMENT** venir se faire recenser auprès des services de la Mairie.

#### Qui doit se faire recenser ?

Tous les français âgés de 16 ans, filles et garçons, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit l'anniversaire.

#### Où se faire recenser ?

A la mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

#### Quels sont les effets ?

Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Et l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

De plus, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



### ↳ Inscription sur la liste électorale

Depuis la mise en place du REU (Répertoire Electoral Unique), il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Il suffit de se déplacer à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou de faire la démarche en ligne sur le site de service-public.fr

### ↳ Bibliothèque « Au pré des livres » - planning des permanences

La bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 16 heures à 18 heures 30
- Le jeudi de 9 heures à 12 heures (1 fois par mois durant les périodes scolaires),
- Le vendredi de 16 heures à 18 heures (durant les périodes scolaires)
- Le samedi de 10 heures à 12 heures
- Le samedi de 14 heures à 17 heures (durant les périodes scolaires).

Mois	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Février		8	2	3
	7		9	10
	14		16	17
	21		23	24
Mars				2
				9
	13	14	15	16
	20		22	23
	27		29	30

## 👉 Nouvelle activité sur la commune

Adeline est aide-soignante et propose un accompagnement à domicile varié et personnalisé selon les besoins de chacun.

Les services proposés sont : les actes de la vie quotidienne, l'aide à la préparation des repas, l'aide à l'entretien du domicile, l'aide à la pratique d'activités de loisirs.

Contact : Adeline JAULIN - 06 33 77 34 46 - [adeline.soignante@gmail.com](mailto:adeline.soignante@gmail.com)

## 👉 ENQUETE FAMILLES – Ensemble, créons nos projets de demain ! -

La Communauté de communes du Pays de Chantonay, en partenariat avec la CAF de la Vendée travaille au renouvellement de son projet de territoire en direction des habitants et tout particulièrement de vous, **les FAMILLES !** autour de 3 grandes thématiques :

- LA PETITE ENFANCE
- L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
- LA PARENTALITE

Un **questionnaire** a été réalisé afin de vous permettre de partager vos remarques, vos expériences et vos idées sur les thématiques qui vous tiennent à coeur : la **petite enfance, l'enfance et la jeunesse** ou encore la **parentalité**.

Votre contribution est essentielle pour façonner un territoire adapté à vos besoins.

Rendez-vous sur <https://www.cc-paysdechantonay.fr/famille-parentalite/> et remplissez le questionnaire.

Votre collaboration est précieuse et nourrira les réflexions et la mise en place d'actions concrètes sur le Pays de Chantonay pour les années à venir....

Pour partager plus encore, vos avis et vos envies, participez à des ateliers conviviaux, à la date de votre choix :

\* **le jeudi 8 février à 18h30**

\* **le lundi 12 février à 10h00**

à la **Communauté de communes du Pays de Chantonay** ou en visioconférence, **le jeudi 15 février de 20h30 à 21h30**.

Inscription par e-mail : [helene.cantet@cc-paysdechantonay.fr](mailto:helene.cantet@cc-paysdechantonay.fr) ou au 02.51.94.40.23



## 👉 Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes vous invite à son Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 16 Février 2024 à 20 heures 30 à l'Espace de l'Amitié.

Des cartes d'adhérents vous seront proposées au prix de 2 €. Un verre de l'amitié clôturera cette soirée.

## 👉 Calendrier des fêtes

FEVRIER		
Samedi 03	Repas à thème	CPEAEP
Samedi 17	Jeux de société et/ou rétrogamer	Bibliothèque
Samedi 24	Concert	ARMADA
MARS		
Vendredi 1 <sup>er</sup>	Loto	Les Gais Vouraziens
Samedi 16	Dîner dansant à Bournezeau	USBSH
Samedi 30	Chasse aux œufs	Comité des Fêtes